



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **29 janvier 2020**

Délibération n° 2020-4175

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Fondation BigBooster - Versement d'une contribution 2020 à la dotation initiale de la Fondation

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Galliano

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 31 décembre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : vendredi 31 janvier 2020

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Barbasso Bruas, M. Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, MM. Buffet, Cachard, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Uhlich, Vaganay, Vergiat, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Colin (pouvoir à M. Pouzol), Mmes Balas (pouvoir à M. Guillard), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Burillon (pouvoir à M. Denis), Burriland (pouvoir à M. Millet), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Charmot (pouvoir à Mme de Malliard), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à M. Huguet), Mme Iehl, MM. Lebuhotel (pouvoir à Mme Gailliot), Martin (pouvoir à M. Girard), Passi, Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), Servien (pouvoir à Mme Giraud), M. Sturla (pouvoir à M. Sannino), Mmes Tifra (pouvoir à Mme Belaziz), Varenne (pouvoir à M. Dercamp), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Collomb, Genin, Mmes Hobert, Michonneau, Piantoni.

Conseil du 29 janvier 2020**Délibération n° 2020-4175**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Fondation BigBooster - Versement d'une contribution 2020 à la dotation initiale de la Fondation**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 décembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Le dispositif "BigBooster", lancé en 2015 par la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL), a pour vocation de détecter, sélectionner et accompagner des jeunes entreprises dans le développement d'une ambition et d'une stratégie globale et internationale. Les start-ups sélectionnées ont une ambition internationale et disposent de solutions innovantes dans les champs de la santé, du numérique, de l'industrie et de l'environnement.

BigBooster vise les start-up tant françaises qu'internationales. Le programme leur permet de se créer un réseau international de partenaires (investisseurs, grandes entreprises, entrepreneurs, etc.) et d'être suivies par des mentors internationaux. L'ambition est de faire de BigBooster le programme de référence en matière d'accélération de start-up dans leur internationalisation. L'objectif à 10 ans est de créer un réseau international de territoires disposant d'écosystèmes d'innovations performants et ainsi de favoriser les flux d'entreprises entre ces territoires. Pour y arriver, BigBooster s'appuie sur la mobilisation d'un collectif de partenaires industriels, leaders emblématiques et motivés.

La force de BigBooster réside dans son accompagnement personnalisé et structuré autour de "bootcamps", programmes d'entraînement intensifs et courts, qui se déroulent en France (Lyon) et à l'international, notamment à Boston, ville partenaire de la Métropole de Lyon.

BigBooster a été lancé dans le cadre d'un partenariat fort avec la Ville de Boston, écosystème de référence mondiale en matière d'innovation, notamment, dans les domaines des biotechnologies, du digital et des cleantech. Une déclaration d'intention pour une coopération entre la Métropole, la Ville de Lyon et la Ville de Boston a, notamment, été signée le 10 février 2016 pour intensifier les échanges qui se tiennent entre les 2 villes.

La FPUL, fondation abritante reconnue d'utilité publique, a porté les 3 premières éditions du programme BigBooster. En 2019, la fondation BigBooster, abritée au sein de la FPUL, a été créée pour porter le programme et lui permettre de gagner en autonomie et efficacité.

II - Objectifs

La Métropole développe une politique de soutien affirmé à l'entrepreneuriat depuis de nombreuses années et intensifie sa politique entrepreneuriale en renforçant son soutien à l'émergence et au développement d'entreprises à fort potentiel. Elle souhaite ainsi, d'une part, augmenter le flux de start-up vers Lyon en favorisant leur ancrage sur le territoire et, d'autre part, accélérer le développement à l'international de start-up lyonnaises.

La Métropole souhaite également renforcer sa position à l'international dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat en s'inscrivant dans un réseau international de villes performantes en matière d'innovation. BigBooster est un véritable outil au service de cette ambition.

III - Compte-rendu des actions réalisées au titre de la 4^{ème} édition de BigBooster 2018-2019 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2019-3347 du 18 mars 2019, la Métropole est devenue membre fondateur de la Fondation abritée BigBooster et a accordé une dotation de 175 000 € au profit de la Fondation BigBooster sous l'égide de la FPUL pour la mise en œuvre de la 4^{ème} édition du dispositif BigBooster.

154 start-up ont candidaté à cette 4^{ème} édition et 67 start-up ont été sélectionnées pour participer en octobre au bootcamp de Lyon, pierre angulaire du programme. Parmi ces 67 start-up, 23 provenaient de Lyon et 36 de l'étranger, soit 53 % des candidatures retenues. A l'issue du bootcamp de Lyon, 96 % des start-up qui y ont participé recommandent BigBooster. Vingt d'entre elles ont participé au bootcamp de Boston, du 13 au 17 janvier 2020, centré sur l'acculturation au marché américain. Près de 200 mentors, experts et juges ont été mobilisés pour accompagner les start-up tout au long du programme. Au-delà de ces indicateurs, plusieurs start-up ont développé des partenariats avec des grands groupes engagés dans le dispositif.

Depuis la création du dispositif BigBooster, 278 start-up ont participé au "BoosterCamp" de Lyon, dont 79 de la Métropole de Lyon. Trente nationalités différentes étaient représentées. Les 84 start-up finalistes des 3 premières saisons de BigBooster ont, a minima, levé 81 000 000 € et créé 461 emplois.

BigBooster est aussi l'un des piliers du partenariat avec la Ville de Boston et contribue à inscrire la Métropole et à renforcer sa position sur la carte internationale des start-up et de l'innovation. BigBooster est l'un des sujets qui donne aujourd'hui le plus de visibilité sur l'action de la Métropole à l'international : plusieurs discussions avec des territoires partenaires de la Métropole ont été engagées pour déployer le programme.

IV - Plan d'actions pour la 5^{ème} édition de BigBooster et plan de financement prévisionnel

Pour cette 5^{ème} édition, l'axe Lyon-Boston reste clef. En complément, il est prévu des déploiements sur au moins un territoire partenaire de la Métropole. L'organisation d'un bootcamp, en supplément de ceux de Lyon et Boston, aurait pour objectif de contribuer au développement international des start-up présentes sur le territoire partenaire mais également de donner accès, pour les alumni de BigBooster, à l'écosystème d'innovation et d'entrepreneuriat de ce territoire. Le bootcamp de Lyon continuera à rester le point d'orgue de la nouvelle saison.

L'objectif affiché est de capitaliser sur le succès des 1^{ères} éditions et d'apporter une attention particulière aux points suivants :

- améliorer la détection de start-up en développant des partenariats spécifiques avec des accélérateurs, des pays, des entreprises, etc., et en ayant recours à une communication encore plus ciblée afin d'améliorer la qualité des dossiers et le nombre de candidatures étrangères,
- affiner la proposition de valeur pour les différents partenaires et sécuriser le modèle économique en trouvant de nouveaux partenaires privés, mécènes ou sponsors,
- conforter l'axe Lyon-Boston,
- affirmer le positionnement original du dispositif par une communication adaptée et ainsi renforcer la visibilité du dispositif,
- élargir la communauté de mentors et experts à mobiliser lors des "bootcamps" en augmentant le niveau d'internationaux.

Budget prévisionnel de la fondation abritée pour 2020

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
programme, logistique, et événementiels	397 000	fondateurs :	360 000
ressources humaines	193 000	Métropole de Lyon	200 000
communication	40 000	autres fondateurs	160 000
frais de gestion	30 000	mécènes/sponsors	300 000
Total	660 000	Total	660 000

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole de procéder à l'attribution d'une dotation d'un montant de 200 000 € au profit de la fondation abritée BigBooster sous l'égide de la FPUL pour l'année 2020 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement, pour 2020, d'une contribution à la dotation initiale de la Fondation BigBooster d'un montant de 200 000 €.

2° - Autorise monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 200 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2020 - chapitre 65 - opération n° 0P02O2298.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 31 janvier 2020.

.